

**DÉLIBÉRATION N° 2025-010 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévézou"**

Délibération prise en séance du 14 AVRIL 2025 à 14h00

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 14 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévézou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Jean-Luc CALMELLY, Mme Nadine FRAYSSE, M. Jean-Michel ARNAL, M. Régis NESPOULOUS, M. Yves REGOURD, M. Serge GELY

Etaient absents et représentés : M. Arnaud VIALA, M. Christophe LABORIE, M. Claude ASSIER

Etaient absents : M. Alexis CANITROT, Mme Kateline DURAND, Mme Emilie SAULES LE BARS

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel ARNAL

Objet : Affectation des résultats

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5722-1 et suivants,

Considérant que le rapport portant sur l'affectation des résultats présenté au Comité syndical du 14 avril 2025 a été adressé à ses membres le 1^{er} avril 2025 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2024 adopté ce jour,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes 2024 de la section d'investissement a donné lieu à un déficit de -170 961,44 €, et considérant le report de l'exercice N-1 d'un montant de 181 654,81 €,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes 2024 de la section de fonctionnement a donné lieu à un excédent de 69 430,79 €, et considérant le report de l'exercice N-1 d'un montant de 693 061,92 €,

En section d'investissement, il est proposé d'affecter 10 693,37 € en excédent d'investissement reporté (compte 001),

En section de fonctionnement, il est proposé d'affecter 762 492,71 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

Cette communication entendue, le comité syndical DÉCIDE d'AFECTER les résultats comme suit :

- Excédent d'investissement reporté (compte 001) : 10 693,37 €
- Excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : 762 492,71 €

Le Président du Syndicat Mixte

M. Jean-Luc CALMELLY

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
- Nombre de membres en exercice : 12
- Nombre de membres présents : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 9

Accusé de réception en préfecture
012-251201406-20250414-4_2025010-DE
Reçu le 25/04/2025